

Fiche de poste



Hôpital Cochin
Port-Royal
AP-HP

GROUPE HOSPITALIER : AP-HP. CENTRE - UNIVERSITE DE PARIS

ETABLISSEMENT(S) : Hôpital Cochin

**7 établissements Broca La Collégiale / Cochin /Corentin Celton /HEGP /Hôtel Dieu/ Necker –Enfants Malades / Vaugirard*

ADRESSE(S) : 27, rue du faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris

Métro : Station St-Jacques (ligne 6)

Bus : n°38 - 83 - 91 arrêt Port Royal St Jacques, Observatoire Port Royal

RER : Station Port-Royal (ligne B)

PERSONNE A CONTACTER

Me Valérie QUEVREUX, CP DMU Thorax/ORL/Sommeil

valerie.quevreux@aphp.fr tel : 01/58/41/16/93

DATE DE MISE A JOUR

Octobre 2019

INTITULE DU POSTE

Infirmiers en Pneumologie – hospitalisation conventionnelle

METIER

Infirmiers en Soins généraux

CODE METIER

O5C10

GRADE

Infirmier diplômé d'Etat

STRUCTURE

DMU

INTITULE

DMU THORAX/ORL/SOMMEIL

ACTIVITE

Hôpital hôtel dieu

- Centre de réadaptation par le sport
- Maladie professionnelle
- Centre du sommeil

Hôpital Cochin

- Chirurgie thoracique de 32 lits ,1 consultation, 1 bloc opératoire
- Pneumologie : 47 lits d'hospitalisation conventionnelle, 8 lits de soins continus respiratoires, 14 places d'HDJ, un CRMR mucoviscidose, 9 box de consultation, un HDJ de 3 places pour les transplantés pulmonaires, un plateau technique d'endoscopie bronchique
- Service d'explorations fonctionnelles respiratoires (EFR)

Hôpital Georges Pompidou

- ORL 19 lits
- Pneumologie : 18 lits d'hospitalisation conventionnelle et 4 fauteuils d'HDJ
- Unité de Soins Intensifs Pulmonaire : 18 lits
- Oncologie thoracique : 9 lits d'hospitalisation conventionnelle
- Chirurgie thoracique 19 lits

Le DMU compte 460 ETP paramédicaux, 84 ETP médicaux, 173 lits d'hospitalisation et 25 places d'HDJ

SERVICE

PRESENTATION

La Pneumologie est constituée de 3 unités d'hospitalisation conventionnelle d'une capacité de 47 lits réparties sur 2 étages dont 2 lits ciblés soins palliatifs, 1 unité de surveillance de soins continue de 8 lits, 1 hôpital de jour avec une capacité de 14 patients, 1 consultation, 1 CRMR (Centre de Référence des Maladies Rares en Mucoviscidose), un secteur d'HDJ de transplantation Pulmonaire et un secteur d'endoscopie bronchique.

Le service traite principalement les pathologies suivantes : la mucoviscidose, la dilatation des bronches (DDB), les broncho-pneumopathies chroniques obstructives (BPCO), les cancers, les pleurésies, les pneumopathies, la tuberculose, les pneumothorax et hémithorax, l'asthme...

COMPOSITION DE L'EQUIPE

- 1 chef de service : Pr Nicolas ROCHE, PUPH
- 1 équipe médicale composée de PUPH, PH, CCA
- cadres de santé
- infirmiers
- aides-soignants
- kinésithérapeutes
- coursiers
- diététiciennes
- assistantes sociales
- préparatrices en pharmacie
- secrétaires médicales
- psychologue
- pharmacien
- secrétaires hospitalières

LIAISONS

HIERARCHIQUES

Coordonnateur de soins : Christophe GUENOT

CP DMU : Valérie QUEVREUX

Cadre supérieur :

Cadres de santé : Karine COLIN, Séverine MENAGE, Sandrine MICHEL, Andrée KISSIE

FONCTIONNELLES

L'équipe soignante et autres paramédicaux : Diététicienne, Infirmiers du CRCM, Psychologue

Le service social

La médecine nucléaire (chambres itératives)

La radioprotection

Le SCAM

Le brancardage central

Le service des admissions

Les services cliniques

Les services médico-techniques et les différents plateaux techniques

Les personnes des services de soins, logistiques, techniques, administratifs et biomédicaux de l'établissement

Les équipes douleurs et soins palliatifs de l'établissement

Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et autres écoles

Le service de formation continue

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Partenaires de santé extrahospitaliers, fournisseurs externes de matériel

ACTIVITES

Information générale : (répertoire des métiers)

- ❖ Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Contribuer à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.
- ❖ Intervenir dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle.
- ❖ Réaliser des soins infirmiers concourant à l'éducation, la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche afin de maintenir, restaurer et/ou promouvoir la santé

Activités permanentes :

Réalisation et organisation des soins :

- ❖ Recueil des données cliniques, des besoins et des attentes de la personne et de son entourage
- ❖ Contrôle de la mesure des paramètres vitaux en collaboration avec l'AS du secteur

- ❖ *Evaluation de la douleur en s'appuyant sur les outils institutionnels*
- ❖ *Elaboration du projet de soins et de la planification des activités infirmières pour le patient*
- ❖ *Réalisation, contrôle des soins infirmiers et accompagnement de la personne et de son entourage*
- ❖ *Surveillance de l'évolution de l'état de santé des patients*
- ❖ *Assistance technique lors de soins réalisés par le médecin*
- ❖ *Information et éducation de la personne et de son entourage*
- ❖ *Rédaction et mise à jour du dossier patient*
- ❖ *Coordination et organisation des activités et des soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie*
- ❖ *Participation aux sessions de formation obligatoire et réunions d'équipe et projets de service*
- ❖ *Prise en charge des patients des chambres itératives en collaboration avec la médecine nucléaire selon les protocoles établis*
- ❖ *Transfert des corps à la chambre mortuaire en collaboration avec le coursier et l'AS du secteur*

Fonctions pédagogiques :

- ❖ *Accueil et encadrement pédagogique des étudiants, des stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité*

Gestion des risques

- ❖ *Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux pour les postes de soins (sur chaque équipe jour-nuit) et les réserves*
- ❖ *Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets*
- ❖ *Gestion de la traçabilité des stupéfiants à chaque changement d'équipe*
- ❖ *Gestion et traçabilité du matériel nécessitant une stérilisation*
- ❖ *Gestion des isolements au regard des protocoles institutionnels (EOH)*

Activités ponctuelles ou spécifiques générales :

En l'absence de la Secrétaire Hospitalière :

- ❖ *Accueil physique des patients et enregistrement administratif des entrées et des sorties*
- ❖ *Gestions des transports interne et externe des patients*
- ❖ *Enregistrement et déclaration administrative en cas de décès*

TEMPS DE TRAVAIL

A temps complet, 100%

ORGANISATION DE TRAVAIL

Amplitude horaire : 21h15- 07h15

COMPETENCES ATTENDUES

SAVOIR FAIRE

Identifier/analyser des situations d'urgence et définir les solutions adaptées

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- ❖ *ORBIS – ACTIPIDOS – PTAH interne et externe*
- ❖ *Transmissions ciblées*
- ❖ *Règles d'hygiène et précautions standards*
- ❖ *Formalités administratives relatives à la prise en charge du patient*
- ❖ *Formation aux gestes d'urgence*

PRE-REQUIS

Diplôme d'Etat Infirmier

QUALITES REQUISES

- ❖ *Adaptabilité, prise d'initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe/binôme*
- ❖ *Maîtrise de soi et sens de la relation*
- ❖ *Rigueur, précision, anticipation, ponctualité*
- ❖ *Capacité à se former et à évoluer*
- ❖ *Capacité à s'investir dans l'organisation du service et dans son évolution*

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Risque de contact avec les produits antimototiques

AES

Lombalgies

Risque liés aux isolements (tuberculose, grippe, atteintes cutanées...)

Risque d'irradiation

Mesures de prévention prises face à ces risques :

Préparation centralisée à la pharmacie des produits antimétaboliques
Respect des procédures relatives à la manipulation de ces produits, formation in situ
Formation à la manipulation des cathéters de longue durée
Respect des procédures de prélèvements institutionnels
Elimination des déchets
Respect des procédures d'isolements institutionnels
Formation à la radioprotection

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».
« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».